



Robert Brillon
Denturologiste



Association
des Denturologistes
du Québec



Le travail effectué par votre denturologiste

Dès la première rencontre, le denturologiste procède à un examen de la bouche. Il prend note de l'état des gencives, des tissus buccaux et est ainsi en mesure d'évaluer le travail à effectuer et de vous en faire part. **Il est impossible d'évaluer le travail sans avoir d'abord fait un examen denturologique.** Ne vous fiez jamais à des prix donnés par téléphone.

Lorsque vous êtes bien informé du travail que votre denturologiste doit entreprendre et que vous avez convenu avec lui du montant des honoraires, celui-ci procède à l'ouverture de votre dossier et il vous demandera de le signer, ainsi qu'un formulaire de consentement éclairé relatif à vos traitements par vos prothèses dentaires.

But du consentement :

Le denturologiste a l'obligation et la responsabilité professionnelle de donner à chaque patient l'information qui lui permettra de comprendre la nature de son problème, le traitement recommandé, ses coûts et ses avantages, les risques et complications possibles, le pronostic, les alternatives, le suivi et les soins requis après les traitements. Après avoir reçu et compris les informations spécifiques à votre traitement, vous devez signer ce document qui autorise votre denturologiste à procéder.

Les empreintes

Dites primaires, ces empreintes ne sont pas utilisées pour confectionner les futures prothèses dentaires. Elles constituent un **modèle d'étude**, qui met en évidence toutes les petites particularités des porte-empreintes individuels, ces derniers étant propres à chaque individu. Les empreintes qui sont prises avec ces porte-empreintes sont dites "empreintes secondaires".

L'empreinte secondaire est primordiale car elle permet une excellente adhérence et une bonne stabilité des prothèses lors des mouvements musculaires. Comme nous l'avons mentionné dans la rubrique précédente, l'empreinte primaire a été prise avec porte-empreinte standard (petit-moyen ou grand) dont la précision laisse à désirer. Une fois l'empreinte coulée en plâtre, le denturologiste obtient une réplique imparfaite de votre gencive et ce modèle est utilisé par la suite pour la fabrication d'un porte-empreinte mieux adapté à votre bouche. Ce dernier est nommé "porte-empreinte individuel," Le denturologiste manipule alors le porte-empreinte individuel afin de délimiter parfaitement le contour de la gencive en tenant compte du déplacement des muscles en action. Le matériau utilisé pour la prise d'empreinte finale est fluide parce qu'il ne doit pas comprimer les tissus buccaux ni les déplacer. Le résultat obtenu est d'une grande précision. A partir de cette empreinte, votre denturologiste peut fabriquer une prothèse très confortable et très bien adaptée aux tissus buccaux. Le modèle en plâtre obtenu à partir de cette empreinte secondaire sera celui que votre denturologiste utilisera pour le reste du traitement.